

Qui sont les jeunes qui ne poursuivent pas d'études postsecondaires?

Rapport final

Soumis à Colleges Ontario

Projet de recherche conjoint

**A.J.C. King
W.K. Warren
M.A. King
J.E. Brook
P.R. Kocher**

Social Program Evaluation Group
Faculté de l'Éducation de l'Université Queens
20 octobre 2009

Le financement de ce projet de recherche conjoint de Colleges Ontario provient de Colleges Ontario, de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur et du ministère de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario. Les fichiers de données proviennent du Service d'admission des collèges de l'Ontario et du ministère de l'Éducation de l'Ontario

Ce rapport complet se trouve sur : www.collegesontario.org

Sommaire

Introduction

Cette étude¹ a été réalisée pour favoriser une meilleure compréhension des facteurs qui distinguent les jeunes qui décident de ne pas poursuivre d'études postsecondaires (ÉPS)² immédiatement après avoir fini l'école secondaire, et des facteurs qui influencent leur décision.

L'étude se base tant sur des données quantitatives que qualitatives. La composante quantitative provient de données fournies par le ministère de l'Éducation de l'Ontario et contient des renseignements démographiques et les notes d'environ 750 000 élèves du secondaire qui portent sur chacune des années scolaires 2001-2002 à 2006-2007. Dans ces dossiers se trouvaient des données sur les candidatures et les inscriptions aux universités et collèges reçues par le ministère de l'Éducation de l'Ontario, provenant respectivement du Centre de réception des demandes d'admission aux universités de l'Ontario (OUAC) et du Service d'admission des collèges de l'Ontario (SACO). D'autres données reçues du SACO comprenaient aussi des candidatures, des offres et des inscriptions aux 24 collèges d'arts appliqués et de technologie pour l'année 2006-2007 (n = 138 000).

Trois types d'analyses ont été effectuées : la première donnait un aperçu de tous les étudiants de l'Ontario inscrits au secondaire en 2006-2007 afin d'avoir, à un moment donné, une idée des résultats scolaires, des opportunités et de l'intérêt envers les ÉPS. La seconde retraçait les élèves qui, en 2001-2002, et 2002-2003 commençaient la 9^e année jusqu'à leur destination dans les ÉPS en 2005-2006 et 2006-2007 (n = 88 427 (2001-2002); n = 105 570 (2002-2003)). L'objectif de cette analyse était de suivre la trace des élèves de l'Ontario à travers l'école secondaire pour connaître leur choix de cours et leurs résultats et décrire leurs caractéristiques en fonction de leur « destination », en termes d'ÉPS. La troisième analyse examinait les candidatures, les offres et les inscriptions des candidats provenant directement de l'école secondaire et de ceux qui avaient déjà quitté l'école, vers les collèges de l'Ontario et vers des programmes collégiaux précis.

¹ Cette étude a été initiée par Colleges Ontario et est en partie financée par cette organisation ainsi que par le ministère de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario, la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire et le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur. De plus, le ministère de l'Éducation, en collaboration avec le Centre de demandes d'admission aux universités de l'Ontario (CAUO) et le Service d'admission des collèges de l'Ontario (SACO), a fourni les fichiers de données intégrées, essentielles à cette étude.

² Dans le cadre de cette étude, les établissements postsecondaires incluent les universités financées par des fonds publics, les collèges d'arts appliqués et de technologie ainsi que les centres de formation pour apprentis.

La composante qualitative consistait à analyser les entrevues de 211 jeunes qui, soit ont intégré le milieu de travail directement à partir du secondaire (n = 111), soit se sont inscrits dans un collège à partir du milieu de travail au moins un an après avoir quitté le secondaire (n = 100). Cette composante qualitative était conçue pour élargir notre compréhension des jeunes qui vont directement travailler et pour déterminer les facteurs qui ont influé sur leur décision. Les conclusions des analyses quantitative et qualitative devaient servir de support objectif aux recommandations faites pour améliorer la transition des jeunes de l'école secondaire aux ÉPS.

Constats

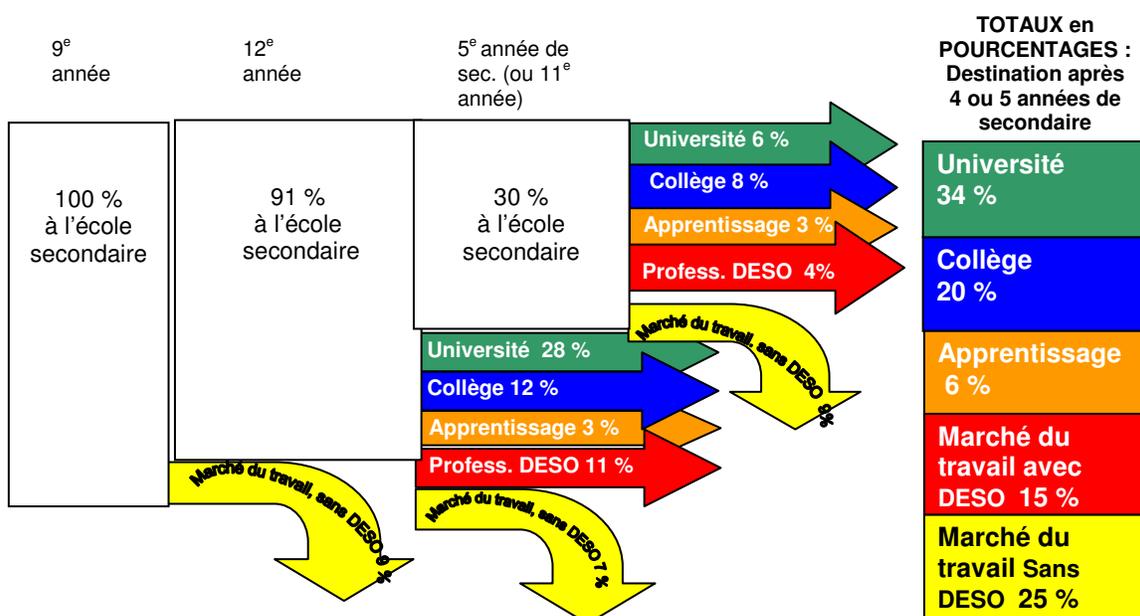
On a divisé les constats en trois sections : (1) le flux d'élèves allant du secondaire aux ÉPS; (2) les caractéristiques de ceux qui ne poursuivent pas d'ÉPS; et (3) la prise de décision relative aux ÉPS.

A. Destination des élèves après quatre ou cinq années d'école secondaire

La figure 1 présente un suivi des élèves à l'automne 2003, du début du secondaire jusqu'à leur destination aux études postsecondaires (ÉPS), quatre ou cinq ans plus tard. Après cinq années de secondaire, 60 % des élèves s'étaient inscrits à un programme d'ÉPS (34 % à l'université, 20 % au collège et 6 % dans des programmes d'apprentissage).

En un an ou deux, un nombre important de jeunes ayant quitté l'école s'inscriront au collège (plus de 60 % des inscrits au collège ne provient pas directement de l'école secondaire) ou à l'université.

Figure 1 : Transition des élèves du secondaire en 2003-2004 depuis leur inscription en 9^e année, jusqu'à leur destination¹ à l'automne 2008 aux études postsecondaires



¹ Les pourcentages donnés pour l'université ont été ajustés pour tenir compte des étudiants qui ont fréquenté une université dans une autre province ou aux États-Unis. Les chiffres concernant les formations pour apprentis reflètent la situation des 18-19 ans inscrits dans des programmes de ce type offerts par le ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU). La vaste majorité des étudiants classés dans la catégorie « milieu professionnel » étaient sur le marché du travail, mais ce groupe comprend aussi ceux qui étaient inscrits dans des collèges privés ou militaires. Les données d'inscription au collège ou à l'université proviennent du CAUO et du SACO respectivement.

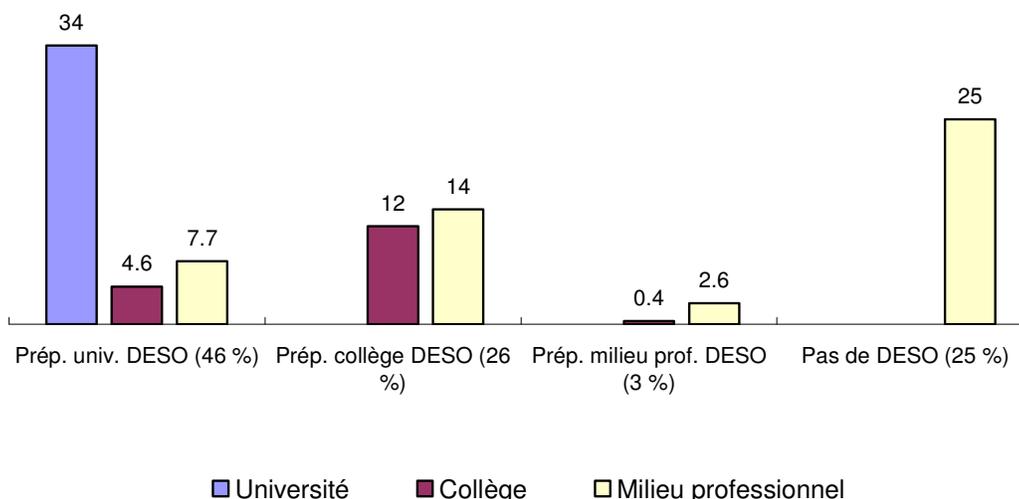
Les chiffres concernant l'inscription dans les universités et les collèges ne correspondent pas exactement à d'autres chiffres donnés dans le rapport, car, lorsque les fichiers du CAUO et du SACO ont été intégrés à l'analyse fondamentale, les étudiants du postsecondaire n'étaient pas tous identifiés. De plus, la figure 1 illustre la transition des étudiants en 2008 plutôt qu'en 2007 et tiennent compte d'une augmentation dans le nombre de finissants du secondaire et dans celui des inscriptions au postsecondaire. Un petit nombre d'élèves sont demeurés au secondaire une année de plus.

B. Quels étudiants ne poursuivent pas d'ÉPS?

1. Types de DESO (Diplôme d'études secondaires de l'Ontario)

- La proportion d'étudiants allant directement de l'école secondaire aux ÉPS variait beaucoup selon leur programme d'études secondaires (figure 2).
- Quatre-vingt-quatre pour cent de ceux qui ont complété un DESO avec cours de préparation universitaire (46 % de la population d'élèves qui étaient en 9^e année en 2002-2003) se sont inscrits dans un programme d'ÉPS. La plupart des autres l'ont fait l'année suivante.
- Moins de la moitié des étudiants titulaires d'un DESO avec cours de préparation collégiale (26 % de la population d'élèves qui étaient en 9^e année en 2002-2003) ont immédiatement intégré un collège.
- Trois pour cent de la population des élèves qui étaient en 9^e année en 2002-2003 ont complété un diplôme DESO de préparation au milieu de travail.
- Les candidats inscrits dans un programme d'apprentissage provenaient de groupes qui avaient suivi le cours de préparation collégiale et de préparation au milieu de travail DESO.
- Un quart de la population des élèves qui étaient en 9^e année en 2002-2003 n'avait pas complété un DESO en quatre ou cinq années de secondaire. Environ un quart de ce groupe était près de compléter un DESO, mais le reste était loin d'avoir les crédits nécessaires pour être diplômés.

Figure 2 : Destination par type de DESO après quatre ou cinq années d'école secondaire (% d'étudiants; cohorte de 9^e année en 2002-2003)



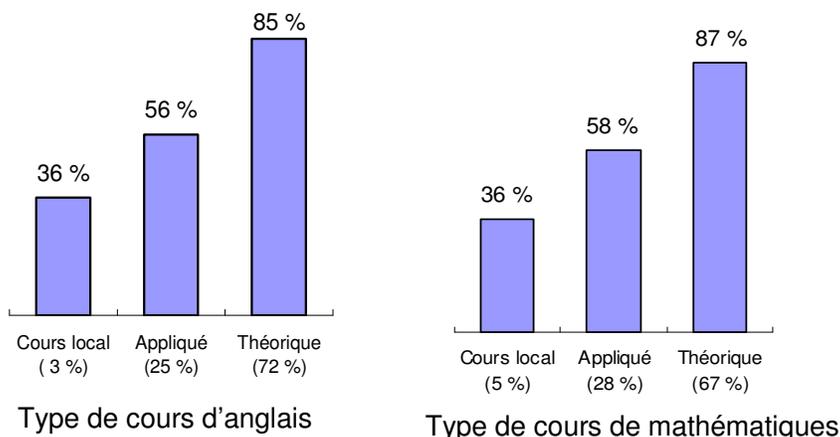
Note : le milieu professionnel inclut l'apprentissage, les collèges privés d'enseignement professionnel et l'armée.

Source : Fichiers de données du ministère de l'Éducation./SACO/CAUO, 2006-2007

2. Type de cours à l'école secondaire

- Ceux qui en 9^e année ont pris des cours théoriques de littérature anglaise ou de mathématiques sont bien plus susceptibles que ceux qui ont suivi des cours d'anglais ou de mathématiques appliquées, ou encore des cours conçus localement, de compléter un DESO pour ensuite s'inscrire dans un programme d'ÉPS (figure 3).

Figure 3 : Achèvement d'un DESO en cinq ans ou moins, par type de cours d'anglais et de maths de 9^e année (% d'étudiants; cohorte de 9^e année en 2002-2003)

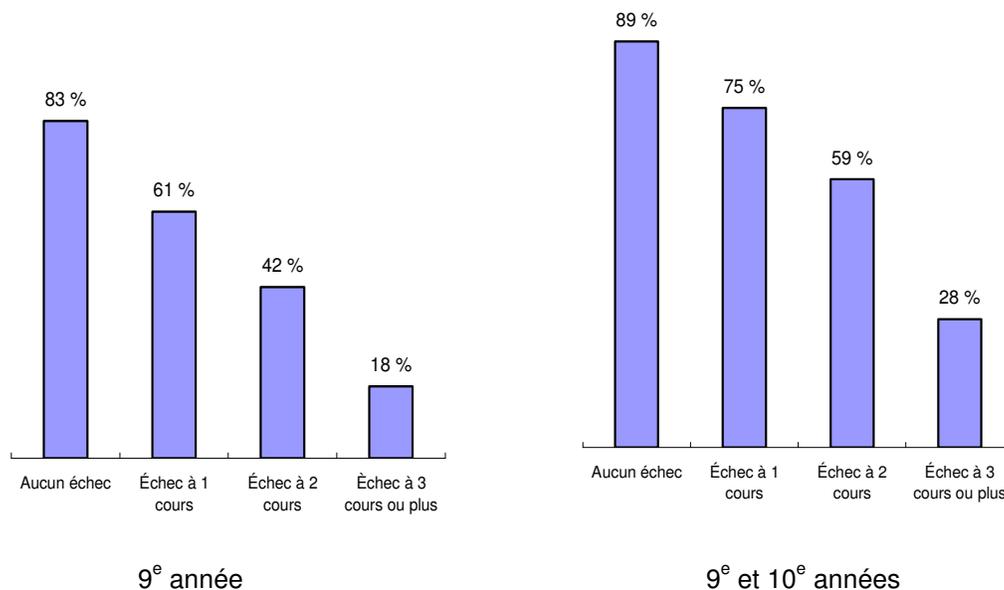


Source : Fichiers de données du ministère de l'Éducation, 2006-2007

3. Rôle que joue le rendement scolaire dans l'achèvement d'un DESO et destination visée dans les ÉPS

- Le nombre d'échecs dans les cours de 9^e et 10^e années était directement lié à l'achèvement d'un DESO en cinq ans (figure 4). Par exemple, un seul échec en 9^e année a réduit de 20 % le taux d'obtention de diplômes.

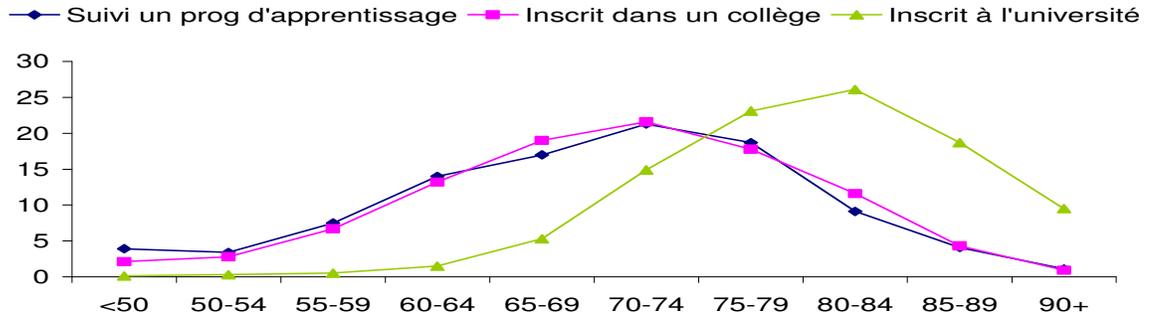
Figure 4 : Achèvement d'un DESO en cinq ans ou moins, par nombre d'échecs de cours en 9^e et 10^e années (% d'étudiants; cohorte de 9^e année en 2002-2003)



Source : Fichiers de données du ministère de l'Éducation

- Les notes de 9^e année formaient un bon indicateur prévisionnel d'achèvement du DESO. Les élèves ayant obtenu des notes de 50 % à 59 % avaient moitié moins de chances d'obtenir un diplôme que ceux ayant eu des notes de 75 % et au-delà.
- La majorité des élèves du groupe inscrit à l'université avaient une moyenne de notes au secondaire beaucoup plus élevée que ceux des deux autres groupes (figure 5).

Figure 5 : Distribution des notes moyennes des élèves (de 11^e et 12^e années), par destination d'ÉPS (% 2006-2007)



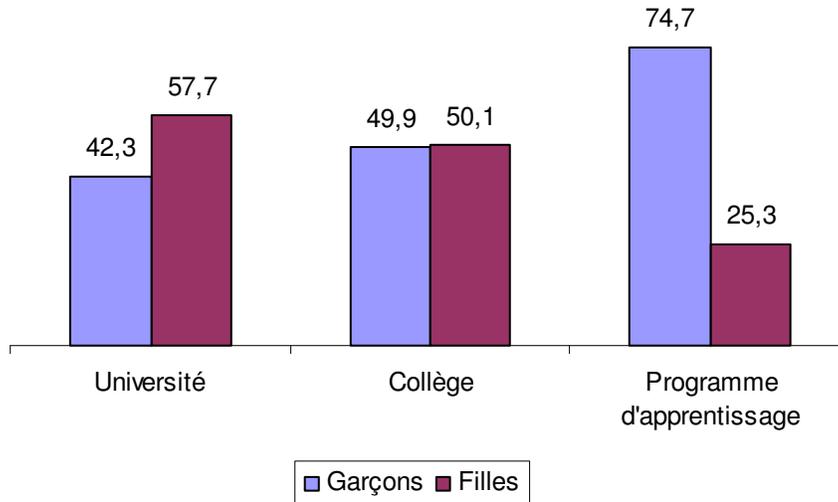
Source : Fichiers de données du ministère de l'Éducation/SACO/CAUO

- Les élèves inscrits au programme pour apprentis avaient une distribution de notes équivalente à celle des élèves inscrits au collège, sauf qu'il était plus probable qu'ils aient eu des notes de moins de 60 % (14,8 % comparés à 11,6 %) et qu'ils aient suivi les cours de préparation au milieu du travail.
- Plus basse est la moyenne au secondaire, moins probable sera l'inscription aux ÉPS.
- Les notes moyennes au secondaire des candidats non inscrits au collège étaient très similaires à celles des étudiants qui s'étaient inscrits au collège directement au sortir de l'école secondaire.
- Les notes moyennes au secondaire des candidats passant directement au collège et de ceux qui interrompent leur cheminement avant de s'y inscrire étaient très similaires, ce qui suggère que d'autres facteurs interviennent dans le choix de ceux qui ne vont pas directement de l'école secondaire au collège.

4. Le facteur du sexe

- Plus de filles que de garçons se sont inscrites directement à l'université au sortir de l'école secondaire (figure 6)

Figure 6 : Destination directe de l'école secondaire vers l'établissement postsecondaire, par sexe (%; 2006-2007)



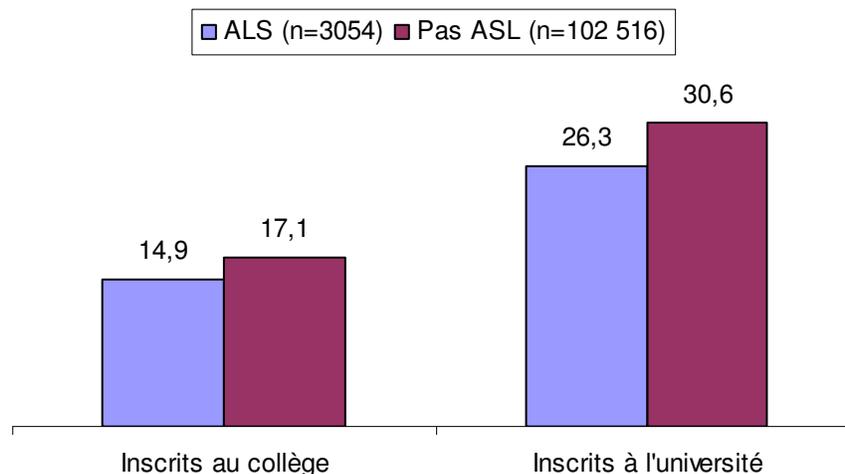
Source : Fichiers de données du ministère de l'Éducation/SACO/CAUO

- Les proportions de garçons et de filles inscrits au collège directement au sortir de l'école secondaire étaient pareilles.
- Trois fois plus de garçons que de filles avaient entamé un programme d'apprentissage, directement après l'école secondaire.
- Plus de garçons que de filles avaient interrompu leur DESO dans une période de cinq ans.
- Il était plus probable que les filles aient suivi des cours théoriques en 9^e et 10^e années et des cours de préparation à l'université en 11^e et 12^e années.
- Il était moins probable que les filles diplômées du secondaire aient suivi un cours de mathématiques en 12^e année (63 % contre 74 % pour les garçons).
- Les filles ont obtenu de meilleures moyennes de notes dans les cours d'anglais, de math et de sciences au secondaire, sauf dans les cours de math développés localement pour la 9^e année.

5. Cours d'anglais langue seconde (ALS)

- Les élèves en ALS étaient moins susceptibles que les autres de terminer leur DESO (62,6 % contre 75,7 %) et de s'inscrire à l'université ou au collège (figure 7).

Figure 7 : Destination des étudiants d'anglais langue seconde (ALS) et non-ALS vers les ÉPS directement après le secondaire (%; 2002-2003 cohorte de 9^e année)



Source : Fichiers de données du ministère de l'Éducation/SACO/CAUO

6. Destination aux ÉPS selon la langue parlée à la maison

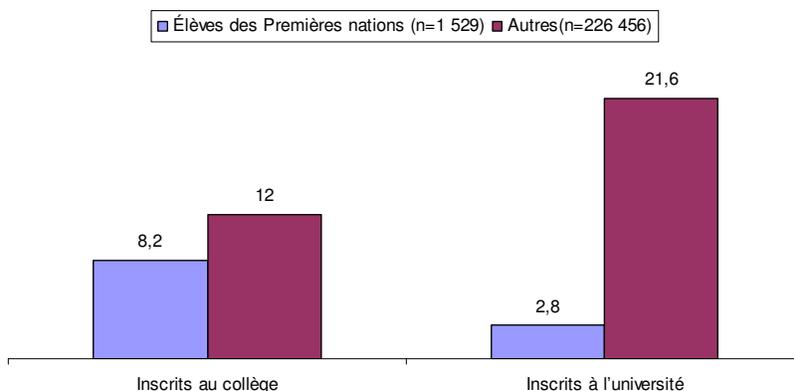
- Les étudiants provenant de certains groupes linguistiques étaient plus susceptibles de fréquenter l'université, et d'autres, le collège, bien que les chiffres pour l'ensemble des ÉPS étaient similaires pour la plupart des groupes linguistiques, soit entre 40 et 50 pour cent.
- Généralement, les étudiants dont la langue maternelle n'était ni le français ni l'anglais étaient moins susceptibles de s'inscrire aux ÉPS, mais on trouve une grande variation entre les groupes d'appartenance linguistique. Par exemple, les jeunes de langue chinoise, coréenne, russe ou parlant une langue d'Asie du Sud-est étaient plus susceptibles de compléter un DESO et de poursuivre des études supérieures, alors que ceux qui parlaient espagnol ou portugais l'étaient moins.

7. Élèves des Premières nations

- Les élèves des Premières nations inscrits dans les écoles publiques, catholiques et privées de l'Ontario subventionnées par Affaires indiennes et du Nord Canada étaient bien moins susceptibles que d'autres élèves³ de compléter un OSSD, ou de s'inscrire à l'université ou au collège (figure 8).

³ « autres » se réfèrent à tous les élèves du secondaire qui ne recevaient pas de financement de l'INAC, y compris les étudiants des Premières nations vivant hors de la réserve, les Métis et les Inuit.

Figure 8 : Inscription des élèves des Premières nations et autres élèves dans les universités et collèges ontariens directement après l'école secondaire (% d'élèves admissibles ^a 2005-2006



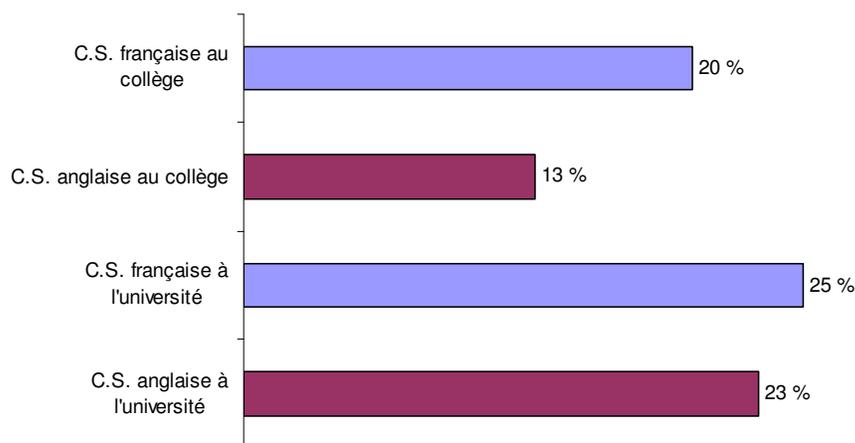
^a Élèves admissibles : ceux des 4^e et 5^e années du secondaire

Source : Fichiers de données du ministère de l'Éducation/SACO/

8. Commissions scolaires francophones

- Les élèves des commissions scolaires francophones étaient plus susceptibles de fréquenter un collège et légèrement plus susceptibles de fréquenter l'université que ceux provenant des commissions scolaires de langue anglaise (figure 9).

Figure 9 : Inscriptions aux collèges et universités au sortir de l'école secondaire, par élèves provenant de commissions scolaires de langue française ou anglaise (%; 2006-2007)

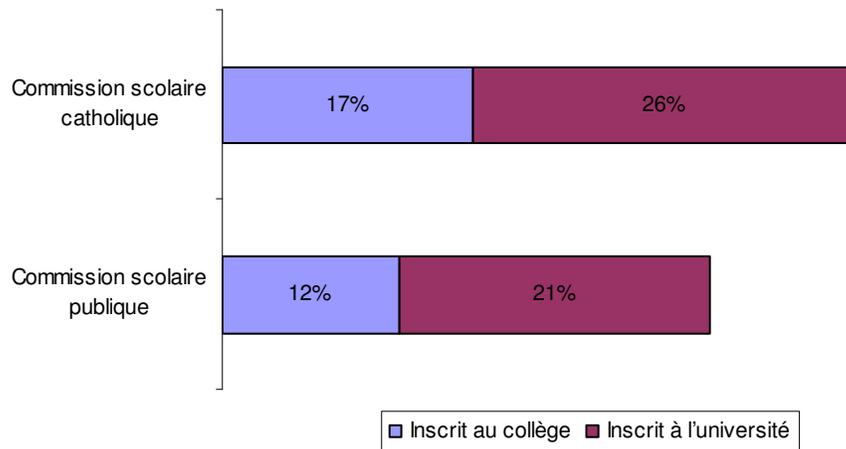


Source : Fichiers de données du ministère de l'Éducation/SACO/CAUO 2006-2007 et SACO 2006

9. Région et types de commissions scolaires

- En général, les élèves provenant de commissions scolaires catholiques étaient plus susceptibles que ceux des commissions scolaires publiques de fréquenter l'université ou le collège au sortir de l'école secondaire (figure 10).

Figure 10 : Élèves inscrits à l'université ou au collège au sortir de l'école secondaire, par type de commission scolaire (%; automne 2006-2007)



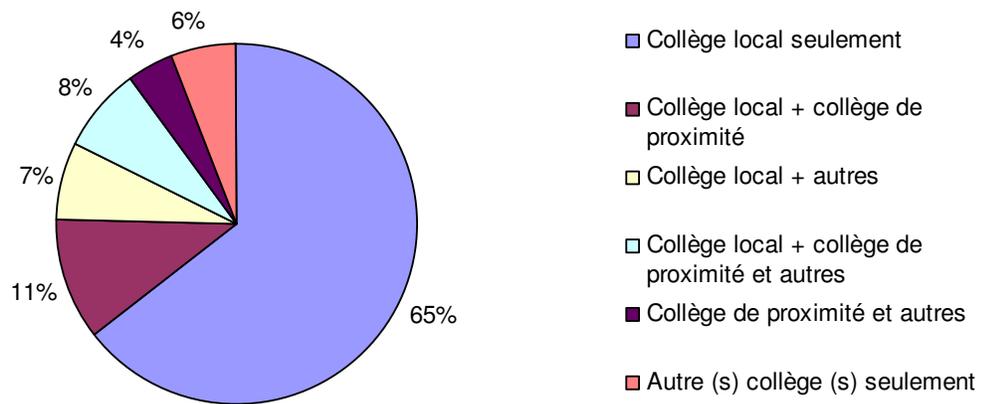
Source : Fichiers de données du ministère de l'Éducation/SACO/CAUO 2006-2007 et SACO 2006

- Des différences marquées entre les commissions scolaires d'une région à l'autre dans la proportion d'élèves de 12^e année (secondaire V) qui se sont inscrits au collège et à l'université étaient évidentes; ces différences allaient de 6,4 % à 24,5 %, dans le cas des collèges, et de 6,9 % à 38,4 %, dans le cas des universités.
- En général, les élèves ontariens des régions rurales ou du Nord de l'Ontario étaient moins susceptibles de s'inscrire dans un programme d'ÉPS.

10. Niveau d'intérêt dans les établissements d'ÉPS locaux

- Des différences marquées existent entre les régions dans la proportion de candidats inscrits dans leur université locale; celle-ci varie de 8,4 % à 85,4 %.
- Le taux d'offre d'admission dans les collèges (c.-à-d. le rapport entre le nombre de places offertes et le nombre de demande d'admission dans un collège donné) allait de 47,2 % à 85,5 % – à l'exclusion des offres de programmes qui n'avaient aucune candidature.
- Le taux d'offre d'admission était sensiblement moins élevé dans les régions de Toronto et d'Ottawa-Carleton.
- En général, les jeunes collégiens préféraient fréquenter un collège de leur communauté, mais il y avait des exceptions. La figure 11 donne un exemple du modèle d'inscriptions dans le cas de deux commissions scolaires combinées de la région sud-ouest de la province relativement à leur collège local.

Figure 11 : Candidatures des jeunes provenant d'une commission scolaire catholique ou publique à un collège local ou un autre collège dans le sud-ouest de l'Ontario (%; automne 2006)

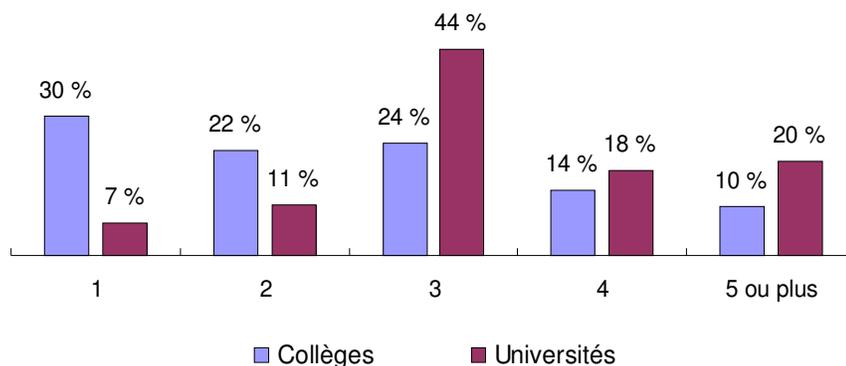


Note : local = dans le territoire de la C.S. – De proximité = en général à une faible distance; Autre = En général, l'élève doit vivre loin de chez lui.

Source : Fichiers de données SACO

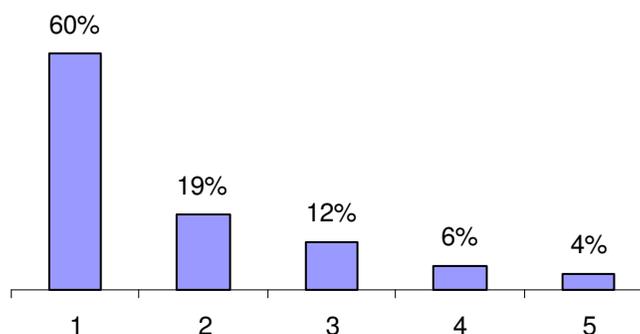
- La combinaison de « l'intérêt » à rester chez soi lorsqu'on va au collège et le peu d'offres de certains collèges par rapport aux candidatures soulève le problème de l'accessibilité pour certains candidats.
- Les élèves s'inscrivant au collège directement au sortir de l'école secondaire étaient plus susceptibles de ne s'inscrire qu'au collège local que ne l'étaient ceux qui s'inscrivaient à l'université de s'inscrire à l'université la plus proche (figure 12). Ce modèle était encore plus prononcé dans le cas des 60 % de candidats au collège qui ne s'étaient pas inscrits directement au sortir de l'école secondaire (figure 13).

Figure 12 : Nombre de collèges ou d'universités auxquels les élèves sortant directement de l'école secondaire ont soumis leur candidature (%; automne 2006)



Source : Fichiers de données SACO (2006); données des universités adaptées à celles de King et Warren (2006)

Figure 13 : Nombre de collèges de l'Ontario auxquels les individus ayant déjà quitté l'école secondaire ont soumis leur candidature (candidats non-directs) (%; automne 2006)



Source : SACO 2006

- Environ 60 pour cent des candidats s'inscrivent au collégial, bien qu'en général, 80 pour cent des candidats reçoivent des offres, indépendamment du nombre de collèges et de programmes auxquels ils ont soumis leur candidature.

C. Prise de décision des jeunes qui ne poursuivent pas d'ÉPS

- Les raisons suivantes sont évoquées par les élèves admissibles pour expliquer leur décision de ne pas s'inscrire au collège directement après l'école secondaire :
 - L'incertitude au sujet de leur choix de carrière;
 - L'inquiétude au sujet du financement de leur éducation collégiale; et
 - Leur niveau d'insatisfaction au sujet de leur expérience au secondaire (à cause d'un rendement faible, de notes moyennes à mauvaises, du manque de soutien des enseignants et des conseillers scolaires et du manque de participation à la vie scolaire).
- Les jeunes interrogés, déjà en milieu de travail, qui ont ou n'ont pas de plans de poursuivre des ÉPS, ont donné les raisons suivantes pour expliquer leur décision :
 - Les inquiétudes sur les coûts-avantages d'une éducation collégiale (c. à d. le temps passé à s'endetter pour la financer au lieu de gagner sa vie;
 - La nécessité de travailler pour subvenir à leurs besoins financiers; et
 - Le peu de succès qu'ils ont connu à l'école secondaire.
- Ceux qui ont retardé leur retour au collège donnent les raisons suivantes pour expliquer leur motivation à reprendre une éducation formelle :
 - Les faibles possibilités d'avancement dans les emplois qu'ils occupent;
 - Les rares opportunités de carrière en l'absence d'ÉPS;
 - La clarification de leurs objectifs de carrière après avoir acquis une expérience en milieu de travail;
 - Moins d'inquiétudes quant aux questions d'argent; et
 - Le succès de leurs pairs dans un programme collégial, et la carrière satisfaisante et fructueuse qui en a découlé.

Recommandations

Les recommandations suivantes découlent des constatations de cette étude ainsi que d'autres résultats de recherches connexes.

1. L'apprentissage

Bien que certains examens relatifs à la mise en œuvre, en Ontario, de programmes pour apprentis aient été faits, aucune recherche assez approfondie n'a été entreprise pour indiquer la direction nécessaire d'une restructuration en réponse à des difficultés systémiques (problèmes de confirmation des placements de formation, variations des opportunités liées à la situation économique).

Nous recommandons que le ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU) de l'Ontario procède à une étude exhaustive de la formation en apprentissage. L'étude devrait se pencher sur des domaines tels que les rôles et responsabilités des collèges, les employeurs, le MFCU et les syndicats, les processus de candidature et de placement et les besoins en communication relatifs aux opportunités et besoins en apprentissage. Le résultat de cette étude fournirait des instructions claires sur ce qu'il est nécessaire de restructurer pour créer un système efficace d'apprentissage, et les stratégies requises pour mettre en œuvre les changements nécessaires.

2. Les écoles secondaires

Afin d'améliorer la transition des jeunes qui vont directement de l'école secondaire au collège, il est nécessaire de développer des stratégies qui s'adressent aux programmes inefficaces du passage du secondaire au collège. Il serait également bon d'exposer l'élève en temps opportun aux choix de carrière, au moment où les circonstances influent sur ses aspirations de carrière.

Nos recommandations sont les suivantes :

- **Exposer plus souvent l'élève aux programmes collégiaux et aux possibilités de carrière en utilisant les initiatives courantes telles que l'enseignement coopératif, les cours à crédit doubles et les options d'apprentissage poussé, comme le programme de majeure haute spécialisation. Rendre ces programmes disponibles à un grand nombre d'étudiants, et non seulement à ceux qui ont l'intention de s'inscrire dans un programme collégial précis ou qui ont des résultats scolaires satisfaisants au secondaire (ministère de l'Éducation et des Collèges).**
- **Augmenter les chances de réussite des cours de secondaire sur la préparation au collège, par exemple, en intégrant les cours de 11^e et 12^e années et en combinant ces cours avec des programmes universels de passage du secondaire au collège (ministère de l'Éducation).**
- **Offrir une orientation professionnelle axée sur les 10^e, 11^e et 12^e années, qui inclut des renseignements exhaustifs sur toute la gamme de programmes collégiaux et d'apprentissage et sur leurs exigences (ministère de l'Éducation; partenariat entre les écoles et les collèges participant aux programmes de réussite scolaire des étudiants).**
- **Fournir des renseignements aux élèves du secondaire sur la manière de gérer leurs finances d'étudiants (ministère de l'Éducation, ministère de la Formation et des Collèges et Universités).**
- **Augmenter le nombre de contributions financières, de bourses et de subventions pour les démarches d'entrée au collège (ministère de la Formation et des Collèges et Universités).**

Le ministère de l'Éducation a reconnu que la différence dans les résultats entre les garçons et les filles dans le système scolaire de l'Ontario était importante et s'en préoccupe. D'ailleurs, le ministère a décidé qu'améliorer les opportunités et les chances d'épanouissement des garçons devait faire partie de son programme « Appuyer chaque élève »; malgré cela, il est encore nécessaire de concevoir et de mettre en marche des programmes spécifiques en vue d'atteindre cet objectif.

Nous recommandons que le ministère de l'Éducation mette en œuvre et réalise dès l'école primaire et tout au long du secondaire, des stratégies qui amélioreront les résultats des garçons.

3. Les élèves des Premières nations

Les conclusions de cette étude sont utiles, car elles servent à déterminer clairement les modes de sélection des cours de secondaire et les niveaux scolaires des élèves des Premières nations qui ont bénéficié de subventions du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et qui ont été inscrits dans les écoles privées, publiques et catholiques de l'Ontario. En 2007, le gouvernement de l'Ontario a annoncé une initiative spéciale pour répondre à ces préoccupations dans un document qui s'intitule *Cadre d'élaboration des politiques de l'Ontario en éducation des Premières nations, des Métis et des Inuit*.

Nous recommandons que les conclusions de cette étude relative aux élèves des Premières nations soient communiquées à la Division de l'éducation en langue française, de l'éducation des Autochtones et de la recherche, du ministère de l'Éducation, ainsi qu'au ministère de la Formation et des Collèges et Universités. Par ailleurs, nous recommandons qu'une recherche plus poussée soit entreprise sur les facteurs qui affectent le niveau d'instruction de ces élèves et de leurs pairs qui vivent hors de la réserve.

4. Égalité dans l'accès aux ÉPS

Selon les régions, on a trouvé des différences prononcées dans les proportions de jeunes qui poursuivent des ÉPS. Il serait difficile de démontrer que toutes les universités de l'Ontario ont été fondées pour être au service de leurs communautés locales, tandis que les collèges ont été établis et structurés pour servir leurs communautés, et à cet effet, disséminés partout dans la province. Comme la plupart des étudiants qui planifient d'aller au collège restent dans leur propre communauté, on s'inquiète du bas taux d'offres de collèges situés dans certaines régions de l'Ontario, car cela soulève des questions sur la capacité de toutes les régions de la province de servir tous les candidats intéressés de façon équitable.

Nous recommandons au ministère de la Formation et des Collèges et Universités de s'assurer que tous les collèges ont la capacité d'offrir les mêmes opportunités d'accès à tous.

5. Poursuivre la recherche

De nombreuses questions découlent de ce programme de recherche et exigent qu'on y prête une plus grande attention, et qu'on poursuive la recherche plus avant; par exemple, sur les questions relatives : (1) aux différences dans les inscriptions aux ÉPS entre les commissions scolaires publiques et catholiques; et (2) aux stratégies nécessaires pour faciliter le retour dans le système éducatif des jeunes ayant quitté l'école.